

29 juin 2016

Guichet Unique DRFiP- CMAR

Chefs d'entreprises artisanales ou Artisans du BTP, vous souhaitez trouver une réponse adaptée à vos difficultés d'apurement de vos dettes sociales et/ou fiscales.

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique, Hervé LAUREOTE, en partenariat avec la Direction des Finances Publiques, vous informe de la mise en place d'un Guichet Unique le :

Mardi 5 juillet 2016 de 14h30 à 16h00

A la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Morne Tartenson

Contact et informations générales

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION
MARTINIQUE**

2 rue du Temple –Morne Tartenson- 97249 Fort-de-France Cedex

Tél fixe : 0596 71 32 22 Fax : 0596 70 47 30

Email : cmm972@cma-martinique.com

Contact Presse

Directeur de la communication

Dominique SABIN – 0696 85 26 43 - d.sabin@cma-martinique.com